

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

VOL III.

MONTREAL, 23 JANVIER, 1846.

N. 5.

ANALYSE

DU TRAITÉ D'ECONOMIE POLITIQUE DE J. Btc. Say.

LU A LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE DIX-SEPT.

(Suite.)

DIGRESSION SUR CE QU'ON NOMME LA Balance du Commerce.

La comparaison que fait une nation de la valeur des marchandises qu'elle vend à l'étranger, avec la valeur des marchandises qu'elle achète de l'étranger, forme ce qu'on appelle la balance de son commerce. Si elle a envoyé au dehors plus de marchandises qu'elle n'en a reçues, on s' imagine qu'elle a un excédant à recevoir en or ou en argent ; on dit que la balance du commerce lui est favorable ; dans le cas opposé, on dit que la balance du commerce lui est contraire.

Le système exclusif suppose, d'une part, que le commerce d'une nation est d'autant plus avantageux qu'elle exporte plus de marchandises, qu'elle en importe moins, et qu'elle a un plus fort excédant à recevoir de l'étranger en numéraire ou en métaux précieux ; et, d'une autre part, il suppose que, par le moyen des droits d'entrées, des prohibitions et des primes, un gouvernement peut rendre la balance plus favorable, ou moins contraire à sa nation.

Ce sont ces deux suppositions qu'il s'agit d'examiner ; et d'abord il convient de savoir comment se passent les faits.

Quand un négociant envoie des marchandises à l'étranger, il les y fait vendre, et reçoit de l'acheteur, par les mains de ses correspondants, le montant de la vente en monnaie étrangère. S'il espère pouvoir gagner sur les retours des produits de sa vente, il fait acheter une marchandise à l'étranger, et se la fait adresser. L'opération est à peu près la même quand elle commence par la fin, c. à d. qu'un négociant fait d'abord acheter à l'étranger, et qu'il se achète par les marchandises qu'il y envoie.

Ces opérations ne sont pas toujours exécutées pour le compte du même négociant. Celui qui fait l'envoi, quelquefois ne veut pas faire l'opération du retour ; alors il fait des traites ou lettres de change sur le correspondant qui a vendu sa marchandise ; le négociant ou vend ces traites à une personne qui les envoie dans l'étranger, où elles servent à acquérir d'autres marchandises que cette dernière personne fait venir.

Dans l'un et l'autre cas, un valeur est envoyée, une autre valeur revient en échange ; mais nous n'avons point encore examiné si une portion des valeurs envoyées ou revenues, était composée de métaux précieux. On peut raisonnablement supposer que lorsque les négociants sont libres de choisir les marchandises sur lesquelles portent leurs spéculations, il préfèrent celle qui leur présentent le plus d'avantage, c. à d. celles qui, rendues à leur destination, auront le plus de valeur. Ainsi, lorsqu'un négociant français envoie en Angleterre des eaux-de-vie, et que par suite de cet envoi, il a mille livres sterling à faire venir, il compare ce que produiront en France ces mille livres sterling dans le cas où il les fera venir en métaux précieux, avec ce qu'elles produiront s'il les fait venir en quincailleries. (2)

(2) Il convient d'écartier ici une erreur grossière que font quelques partisans du système exclusif. Ils regardent comme un bénéfice fait par une nation, seulement la soldo qu'elle reçoit en espèces : c'est comme s'ils disaient qu'un marchand de chapeaux qui vend un chapeau 24 francs, gagne 24 francs sur cette vente, parce qu'il est payé en numéraire. Il n'est pas ainsi : l'argent est une marchandise comme toute autre ; le négociant français qui expédie en Angleterre pour 20 mille francs d'eaux-de-vie, expédie une marchandise qui représentait en France une somme de 20 mille francs : s'il la vend en Angleterre mille livres sterling et si, faisant venir en argent ou en or ces mille livres sterling en France, elles y valent 25 mille francs, le bénéfice est seulement de 5 mille francs, quoiqu'en France ait reçu 25 mille francs de métaux précieux. Et dans le cas où le négociant français ferait acheter des quincailleries avec les mille livres sterling dont il peut disposer, et pourrait, les faisant venir en France, les y vendre 28 mille francs ; alors il y aurait pour le négociant et pour la France un bénéfice de 8 mille francs,

Si ce négociant trouve son avantage à faire venir des marchandises plutôt que des espèces, et si nul ne peut lui disputer d'entendre mieux ses intérêts que lui, que ce soit, il ne reste plus à examiner que la question de savoir si, dans l'intérêt du pays, les retours en espèces, quoiqu'ils soient moins favorables à ce négociant, seraient plus favorables à la France que des retours d'un autre genre ; s'il est à désirer pour la France que les métaux précieux abondent, plutôt que toute autre marchandise.

Quels sont les fonctions des métaux précieux dans la société ? Façonnés en bijoux, en ustensiles, ils servent à l'ornement de nos personnes, de nos maisons, et à plusieurs usages domestiques. Sous ces formes diverses, ils font partie du capital de la société, de cette portion du capital qui ne porte point d'intérêt, ou plutôt qui est productive d'utilité ou d'agrément. Il est sans doute avantageux pour une nation que les matières dont se compose ce capital soient à bon compte et en abondance. Mais il ne faut pas estimer cet avantage au-delà de sa véritable valeur : il y a des utilités supérieures à celles-là. Le verre des vitres qui nous défendent contre les rigueurs de l'hiver, nous est d'un bien plus grand service que quelque ustensile d'argent que ce soit. On ne s'est pourtant jamais avisé d'en favoriser l'importation ou la production par des faveurs spéciales.

L'autre usage des métaux précieux est de servir à la fabrication des monnaies, de cette portion du capital de la société, qui s'emploie à faciliter les échanges que les hommes font entre eux des valeurs qu'ils possèdent déjà. Pour cet usage, est-il avantageux que la matière dont on se sert soit abondante et peu chère ? La nation où cette matière abonde est-elle plus riche que celle où cette matière est rare ?

Ici nous sommes forcés de regarder comme déjà prouvé un fait qui ne le sera que dans le chapitre 23, où l'on traite de la valeur des monnaies. C'est que la somme des échanges qui se consomment dans un pays, exige une certaine valeur de marchandise-monnaie, quelle qu'elle soit. Il se vend en France chaque jour pour une certaine valeur de blé, de bestiaux, de combustibles, de meubles et d'immeubles ; toutes ces ventes réclament l'usage journalier d'une certaine valeur en numéraire, parce que c'est d'abord contre cette somme de numéraire que chaque chose s'échange, pour s'échanger de nouveau contre d'autres objets. Or quelque soit l'abondance ou la rareté du numéraire, comme on a besoin d'une certaine somme pour consommer tous les échanges, le numéraire augmente en valeur à mesure qu'il décline en quantité, et décline en valeur à mesure qu'il augmente en quantité. S'il y a pour 2 milliards de numéraire en France, et qu'un événement quelconque réduise cette quantité de francs à 1,500 millions, les 1,500 millions vaudront tout autant que les 2 milliards pouvaient valoir. Les besoins de la circulation exigent un agent dont la valeur égale ce que valent actuellement 2 milliards, c. à d. (en supposant le sucre à 20 sous la livre) une valeur égale à 2 milliards de livres de sucre, ou bien (en supposant que le blé vaut actuellement 20 francs l'hectolitre) une valeur égale à celle de 100 millions d'hectolitres de blé. Le numéraire, quelque soit sa masse, égalera toujours cette valeur. La matière dont se compose le numéraire vaudra, dans le second cas, un tiers de plus que dans le premier ; une once d'argent au lieu d'acheter six livres de sucre, en achètera huit ; il en

quoiqu'il ne fût point entré de numéraire en France. En un mot, le bénéfice n'est que l'excédant de la valeur reçue sur la valeur envoyée, sous quelque forme d'ailleurs que ces deux valeurs aient été transportées.

Ce qui est digne de remarque, c'est que plus le commerce qu'on fait avec l'étranger est lucratif, plus la somme des importations doit excéder la somme des exportations, et qu'on doit désirer précisément ce que les partisans du système exclusif regardent comme une calamité. Je m'explique : quand on exporte par 10 millions, et qu'on importe par 11 millions, il y a dans la nation une valeur d'un million de plus qu'auparavant. Malgré tous les tableaux de la balance du commerce, celui arrive même toujours ainsi, ou bien les négociants qui trafiquent avec l'étranger, ne gagneraient rien. Comment peut-il arriver, dira-t-on, que deux nations qui entretiennent des relations de commerce, reçoivent toutes les deux plus de valeurs qu'elles n'en exportent ? Le fait s'explique naturellement : on ne peut évaluer les marchandises exportées que selon la valeur qu'elles ont en sortant ; mais cette valeur est plus forte lorsqu'elles sont arrivées à leur destination ; cette valeur plus forte achète une marchandise étrangère, dont la valeur augmente encore en arrivant chez nous : elle est évaluée à son entrée selon sa valeur nouvellement acquise. Voilà donc une valeur exportée qui a amené une valeur importée plus forte de tout le bénéfice fait sur l'allée et le retour. On voit par là que, dans un pays qui prospère, la somme de toutes les marchandises importées doit excéder celles de toutes les marchandises exportées.

sera de même de toutes les autres marchandises, et les 1,500 millions de numéraire vaudront autant que les 2 milliards valaient auparavant. La nation n'en sera ni plus riche ni plus pauvre. Il faudra porter moins d'argent au marché, et l'argent qu'on y portera achètera toutes les mêmes choses. Une nation qui, pour agent de la circulation, emploie des monnaies d'or, n'est pas moins riche que celle qui se sert de monnaie d'argent, quoiqu'elle porte au marché une bien moins grande quantité de la marchandise qui lui sert de monnaie. Si l'argent devenait chez nous quinze fois plus rare qu'il n'est, c. à d. aussi rare que l'or, une once d'argent vous servirait, comme numéraire, autant qu'une once d'or vous sert à présent, et nous serions aussi riches en numéraire que nous le sommes. Comme si l'argent devenait aussi abondant que le cuivre, nous n'en serions pas plus riches en numéraire ; seulement il faudrait porter au marché un bien plus grand nombre de sacs.

En résumé, l'abondance des métaux précieux rend plus abondants les ustensiles qui en sont faits, et les nations plus riches sous ce seul rapport. Sous le rapport du numéraire, elle ne les rend pas plus riches. (3) Le vulgaire est accoutumé à juger plus riche celui qui a le plus d'argent ; et comme la nation se compose de particuliers, il est porté à conclure que la nation est plus riche quand tous les particuliers ont beaucoup d'argent. Mais la matière ne fait pas la richesse ; c'est la valeur de la matière. Si beaucoup d'argent ne vaut pas plus que peu, peu d'argent vaut autant que beaucoup. Une valeur en marchandise vaut autant que la même valeur en argent.

On pourrait peut-être en rester là sur la balance du commerce ; mais ces idées sont encore si peu familières, je ne tirai pas au vulgaire seulement, mais même à des écrivains et à des administrateurs recommandables par la pureté de leurs intentions et par des connaissances d'ailleurs très variées, qu'il peut être à propos de mettre le lecteur à portée de signaler le vice de certains raisonnemens, bien fréquemment opposés aux principes libéraux, et qui malheureusement servent de base à la législation des principaux états de l'Europe. Nous réduisons toujours les objections aux termes les plus simples et les plus clairs, afin qu'on juge plus aisément de leur importance.

On dit qu'en augmentant, par une balance favorable du commerce, la masse du numéraire, on augmente la masse des capitaux du pays ; et qu'en le laissant écouler, on la diminue. Il faut donc répéter ici, en premier lieu, que la totalité du numéraire d'un pays ne fait pas partie de ses capitaux : l'argent qu'un cultivateur reçoit pour le prix de ses produits, qu'il porte ensuite au percepteur des contributions, qui parvient au trésor public, qui est employé ensuite à payer un militaire ou un juge, qui est dépensé par eux pour la satisfaction de leurs besoins, ne fait partie d'aucun capital. En second lieu, et en supposant même que tout le numéraire d'un pays fit partie de ses capitaux, il n'en formerait que la plus petite partie. Le lecteur a vu que les capitaux consistent dans la valeur de cet ensemble de matériaux, d'outils, de marchandises qui servent à la reproduction. Lorsqu'on veut employer un capital dans une entreprise quelconque, on lorsqu'on veut le prêter, on commence, à la vérité, par le réaliser, et par transformer en argent comptant les différentes valeurs dont on peut disposer. La valeur de ce capital, qui se trouve aussi passagèrement sous la forme d'une somme d'argent, ne tarde pas à se transformer, par des échanges, en diverses constructions et en matières consommables nécessaires à l'entreprise projetée. L'argent comptant, mo-

(3) Il résulte même de ce qui précède qu'une nation s'enrichit en exportant du numéraire, parce que la valeur du numéraire qui lui reste, demeure égale à ce qu'elle était, et que la nation reçoit de plus les retours du numéraire qu'elle exporte. D'où vient ce phénomène ? De la propriété particulière à la monnaie de nous servir, non par ses qualités physiques, mais seulement par sa valeur. Si j'ai moins de blé, j'ai moins de quoi manger ; si j'ai moins de numéraire, il me sert tout autant, parce que sa valeur augmente, et que sa valeur suffit aux usages que j'en fais.—Il résulterait de cette vérité, qui n'a pas été remarquée, que les gouvernements (en admettant qu'ils fussent so mblés de ces choses-là) devraient faire précisément le contraire de ce qu'ils font, c'est à dire encourager la sortie du numéraire. Ils le feront lorsqu'ils seront plus éclairés, ou plutôt alors ils ne feront rien ; car il est impossible qu'il sorte une quantité un peu importante de numéraire sans que sa valeur ne hausse. Quand sa valeur hausse, c'est alors que les marchandises sont à bas prix, et qu'il convient au commerce d'importer du numéraire et d'exporter des marchandises ; ce qui entretient en chaque pays, et malgré tous les réglemens, à peu près la quantité de métaux précieux que réclament les besoins du pays.

mentalement employé, sort de nouveau de cette affaire, et va servir à d'autres échanges, après avoir rempli son office de passager, de même que beaucoup d'autres matières sous la forme desquelles s'est trouvée successivement cette valeur capitale. Ce n'est donc point perdre ou altérer le capital, que de disposer de sa valeur, sous quelque forme matérielle qu'elle se trouve, pourvu qu'on en dispose de manière à s'assurer le remplacement de cette valeur.

Qu'un français, négociant en marchandises d'outre-mer, envoie dans l'étranger un capital de 100,000 francs en espèces pour avoir du coton; son coton arrivé, il possède 100,000 francs en coton au lieu de 100,000 francs en espèces (sans parler du bénéfice). Quelqu'un a-t-il perdu cette somme de numéraire? Non, certes; le spéculateur l'avait acquise à titre légitime. Un fabricant de cotonnades achète cette marchandise, et la paie en numéraire: est-ce lui qui perd la somme? Pas davantage. Au contraire, cette valeur de 100,000 francs sera portée à 200,000 francs entre ses mains; ses avances payées, il y gagnera encore. Si aucun des capitalistes n'a perdu les 100,000 francs du numéraire exportés, qui peut dire que l'état les a perdus? Le consommateur les perdra, dirait-on. En effet, les consommateurs perdront la valeur des effets qu'ils achèteront et qu'ils consommeront; mais les 100,000 francs de numéraire n'eussent pas été exportés, et les consommateurs auraient consommé en place des étoffes de lin et de laine, pour une valeur équivalente, qu'il y aurait toujours eu une valeur de 100,000 francs détruite, perdue, sans qu'il fût sorti un sous du pays. La perte de valeur dont il est ici question n'est pas le fait de l'exportation, mais de la consommation qui aurait eu lieu tout de même. Nous sommes donc fondés à dire que l'exportation du numéraire n'a rien fait perdre à l'état.

On insiste; on prétend que si l'exportation de 100,000 francs de numéraire n'avait pas eu lieu, la France posséderait cette valeur de plus. On croit que la nation a perdu deux fois 100,000 mille francs: l'argent exporté d'abord, la marchandise consommée ensuite; tandis qu'en consommant des étoffes d'un produit entièrement indigène, elle n'aurait perdu qu'une fois 100,000 francs. Je répète que l'exportation des espèces n'a pas été une perte, qu'elle a été balancée par une valeur importée, et qu'il est tellement vrai qu'il n'y a eu que les 100,000 francs de marchandises consommées qui aient été perdues, que je défie qu'on trouve de perdans autres que les consommateurs de la marchandise consommée. S'il n'y a pas eu de perdant, il n'y pas eu de perte.

Si l'exportation du numéraire ne fait rien perdre aux capitaux de la nation, pourvu qu'elle amène des retours, son importation ne leur fait rien gagner. En effet, on ne peut faire entrer du numéraire sans l'avoir acheté par une valeur équivalente, et il a fallu exporter celle-ci pour importer l'autre.

On dit à ce sujet que si l'on envoie à l'étranger des marchandises au lieu de numéraire, on procure par là à ces marchandises un débouché qui fait gagner à leurs producteurs les profits de cette production. Je réponds que lorsqu'on envoie du numéraire à l'étranger, c'est précisément comme si l'on y envoyait des produits de votre industrie; car les métaux précieux dont nous faisons commerce, ne nous sont pas donnés gratuitement et sont toujours acquis en échange de nos produits, soit d'avance, soit après-coup. En général, une nation ne peut payer une autre nation qu'avec ses produits, par une raison bien claire; c'est qu'elle n'a pas d'autre chose à donner.

Il vaut mieux, dit-on encore, envoyer à l'étranger des denrées qui se consomment, comme des produits manufacturés, et garder les produits qui ne se consomment pas, ou qui se consomment lentement, comme le numéraire. Mais les produits qui se consomment vite, s'ils sont les plus recherchés, sont plus profitables que les produits qui se consomment lentement. Forcer un producteur à remplacer une portion de son capital soumise à une consommation rapide, par une autre valeur d'une consommation plus lente, serait lui rendre souvent un fort mauvais service. Si un teinturier avait donné dans l'étranger une commission pour de la crêpe, on lui ferait un tort réel de lui envoyer de l'or, sous prétexte qu'à égalité de valeur c'est une marchandise plus durable. Il a besoin, non d'une marchandise durable, mais de celle qui, périssant dans sa cure, doit bientôt reparaître dans la teinture de ses étoffes.

Ce qu'il importe de voir durer, ce n'est aucune matière en particulier: c'est la valeur du capital. Or, la valeur du capital se perpétue, malgré le fréquent changement des formes matérielles dans lesquelles réside cette valeur. Il ne peut même rapporter un profit, un intérêt, que lorsque ces formes changent perpétuellement; et vouloir le conserver en argent, ce serait le condamner à être improductif.

Après avoir montré qu'il n'y a aucun avantage à importer de l'or et de l'argent préférentiellement à toute autre marchandise, nous irons plus loin, et dirons que, dans la supposition où il serait désirable qu'on obtint constamment une balance en numéraire, il serait impossible d'y parvenir.

L'or et l'argent, comme toutes les autres matières dont l'ensemble forme les richesses d'une nation, ne sont utiles à cette nation que jusqu'au point où ils n'excèdent pas les besoins qu'elle en a. La surplus, occasionnant plus d'offres de cette marchandise qu'il n'y a de demandes, on avilit la valeur d'autant plus que l'offre est plus grande, et il en résulte un puissant encouragement pour en tirer parti au dehors avec bénéfice.

Rendons ceci sensible par un exemple. Supposons pour un instant que les communications intérieures d'un pays et l'état de ses richesses soient tels, qu'ils exigent l'emploi constant de 1000 voitures de tout genre; supposons que, par un système commercial quelconque, on parvint à y faire entrer plus de voitures qu'il ne s'en détruirait annuellement, de manière qu'au bout d'un an il s'en trouvât 1500 au lieu de 1000: n'est-il pas évident qu'il y aurait dès-lors 500 voitures occupées sous différentes formes, et que les proprié-

étaires de ces voitures, plutôt que d'en laisser dormir la valeur, chercheraient à s'en débarrasser au rabais les uns des autres, et, pour peu que la contrebande en fût aisée, les feraient passer à l'étranger pour en tirer un meilleur parti? On aurait beau faire des traités de commerce pour assurer une plus grande importation de voitures, on aurait beau favoriser le grand frais l'exportation de beaucoup de marchandises pour en faire rentrer la valeur sous forme de voitures, plus la législation chercherait à en faire entrer, et plus les particuliers chercheraient à en faire sortir.

Ces voitures sont le numéraire. On n'en a besoin que jusqu'à un certain point; nécessairement il ne forme qu'une partie des richesses sociales, qui sont composées de beaucoup d'autres choses. Il en faut plus ou moins selon la situation des richesses générales, de même qu'il faut plus de voitures à une nation riche qu'à une nation pauvre. Quelle que soient les qualités brillantes ou sèches de cette marchandise, elle ne vaut que d'après ses usages, et ses usages sont bornés. Ainsi que les voitures, elle a une valeur qui lui est propre, valeur qui diminue si elle est abondante par rapport aux objets avec lesquels ont on l'échange, et qui augmente si elle devient rare par rapport aux mêmes objets.

A quoi servent donc tous les soins que prennent les gouvernements pour faire pencher en faveur de leur nation la balance du commerce? A rien, si ce n'est à entraver l'industrie, et à retarder ses progrès.

Pourquoi faut-il que des notions si claires, si conformes au simple bon sens, et à des faits constatés par tous ceux qui s'occupent de commerce, aient néanmoins été rejetées dans l'application par la plupart des gouvernements? C'est disons-le, parce que les premiers principes de l'économie politique sont encore trop généralement ignorés; parce qu'on élève sur de mauvaises bases des raisonnements ingénieux dont se paient trop aisément, d'une part, les passions des gouvernements (qui emploient les prohibitions comme une arme offensive ou comme une ressource fiscale), et d'une autre part l'avidité de plusieurs classes de négociants et de manufacturiers qui trouvent dans les privilèges un avantage particulier, et s'inquiètent peu de savoir si leurs profits sont le résultat d'une production réelle ou d'une perte supportée par d'autres classes de la nation.

Vouloir mettre en sa faveur la balance du commerce, c'est-à-dire, vouloir donner des marchandises et se les faire payer en or, c'est ne vouloir point de commerce; car le pays avec lequel vous commerciez ne peut vous donner en échange que ce qu'il a. Si vous lui demandez exclusivement des métaux précieux, il est tenté à vous en demander aussi; et de moment que l'on prétend de part et d'autre à la même marchandise, l'échange devient impossible. Si l'accaparement des métaux précieux était exécutable, il ôterait toute possibilité de relations commerciales avec la plupart des états du monde.

Lorsqu'un pays vous donne en échange ce qui vous convient, que demandez-vous de plus? que peut l'en donner de plus? Pourquoi voudriez-vous avoir de l'or, si ce n'est pour acheter ensuite ce qui vous convient?

Un tems viendra où l'on sera bien étonné qu'il ait fallu se donner tant de peine pour prouver la sottise d'un système aussi creux, et pour lequel on a livré tant de guerres.

Fin de la digression sur la balance du commerce.

Montréal, 19 décembre, 1843

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS.

Cinq individus ne savaient plus à quel saint se vouer. Ils n'avaient plus crédit chez leurs boulangers, et leurs blanchisseurs leurs faisaient la grimace. Ils se réunissent alors en grand conseil et ourdissent une trame digne des Frontin et des Marcarille de l'ancien théâtre. Bientôt au n° 155 de la rue du Faubourg Saint-Martin, s'établit une maison de banque. Sur les murs de l'escalier on lit: *Rumpf et Cie., banquiers*, et déjà on se dit que ce comptoir est une succursale d'une maison considérable de Londres.

Cette maison de banque improvisée était le fruit de l'imagination d'un sieur Guesdon dit de Fresneuse, docteur en médecine, plus connu par ses maladies judiciaires que par ses guérisons thérapeutiques. En 1827, il était condamné à Tours à un an de prison pour escroquerie; plus tard, il faisait partie active de la fameuse société hippocratique, et était condamné, à Orléans, à quinze mois de prison pour ses faits et gestes dans cette association. Plus tard, il s'était mis en relation avec un jeune homme très-peu connu, et qui pourrait l'être beaucoup à en juger par la multitude de ses noms. Ce jeune inconnu n'en a pas moins de quatre: Lecapellier dit Morin, dit Périn, dit Rumpf. Le nom de Rumpf fit réfléchir le sieur Guesdon; il tourna, retourna ce nom, lui trouva une tournure anglaise, et son plan fut arrêté.

"Je ferai, se dit-il, du jeune Rumpf un banquier, un chef de maison succursale d'une banque de Londres; je le ferai habiller par le premier tailleur de Paris; je lui donnerai un groom, des chevaux, des voitures; on le croira riche. Je lui louerai un bel appartement, des bureaux, je lui donnerai un caissier et une caisse vide; on le croira banquier."

Tout cela était exécuté dans le mois de juillet dernier; l'appartement était loué et Rumpf habillé en banquier, suivi d'un domestique en livrée, enrichi d'un caissier, d'un cheval, de deux voitures.

Antoine Brabant, ancien huissier à Reims, condamné à trois mois de prison, devint comptable de la maison. On le chargea d'employer les ruses les plus subtiles pour faire croire au trop plein d'une caisse qui n'était, hélas! que trop vide!

Baumann, avec son honnête figure d'Alsacien et son accent d'outre-Rhin, eut le rôle de compère; il devint marchand de vins en boutique à la barrière de la Cunette, électeur, sergent de garde nationale. Ce fut chez lui qu'on envoya prendre des renseignements sur la moralité et la solvabilité du principal acteur de l'imbrroglio, et vous devez comprendre qu'il les donnait excellents.

Révécillechien accepta le personnage le plus humble et peut-être le plus utile. Il endossa la livrée; il est valet de chambre et cocher. C'était le Lafleur de ce nouveau marquis de Montcend. En public, il affectait le plus grand respect pour son maître de contrebande; il lui parlait tête basse et l'épinoie dorsale courbée en deux; mais, en particulier, il se dédommageait de cette sujétion momentanée. Les portes une fois fermées, Lafleur devenait l'égal de Montcend. Il lui serrait la main, le tutoyait, prenoit place à la même table que lui... Il se permettait toutes sortes de familiarités et se faisait même peut-être servir par lui à son tour Juste et touchant retour des choses d'ici-bas!

Malheureusement, Lecapellier se montra trop avide, et voulut trop tôt profiter de ses escroqueries. Il se mit à vendre les chevaux qu'il avait achetés et qui ne devaient servir qu'à le faire briller et à inaugurer son crédit. L'éveil fut ainsi donné, et les créanciers se présentèrent à la caisse: c'était un lundi. "Nous payons tous les autres jours de la semaine, leur répondit le caissier Brabant, excepté le lundi, qui est consacré aux ennuisemens; j'ai encaissé aujourd'hui 40,000 francs; veuillez passer demain, je vous solderai à présentation." Un de ces créanciers, qui était le chemisier, voulut insister; le caissier croisa les bras sur sa poitrine et lui montra la porte d'un regard courroucé; il portait une des chemises de cet honnête créancier.

Malgré cette audace, nos commédiens tombèrent entre les mains de la justice avant d'avoir pu travailler à leur dénoûment. Si ces habiles escrocs avaient eu en leur pouvoir la première mise de fonds, 3 ou 4 mille fr. seulement, ils seraient peut-être aujourd'hui à Londres ou à Bruxelles, après avoir fait un large coup de filet et jeté la désolation dans tout le commerce de la capitale.

Lecapellier seul est en fuite. Guesdon de Fresneuse, Baumann, Brabant et Révécillechien sont venus s'asseoir sur les bancs de la 6e chambre.

M. Armande Russel, avocat du roi, a soutenu la prévention contre tous, et appelé plus particulièrement la sévérité du tribunal sur Guesdon, l'instigateur habile de cette association dangereuse.

Le tribunal, après délibération en la chambre du conseil, a condamné Lecapellier dit Morin dit Périn dit Rumpf, par défaut, à deux ans de prison, 50 fr. d'amende; et contradictoirement: Guesdon dit de Fresneuse, en état de récidive; à un an de prison et 50 francs d'amende; et Jean Révécillechien, Joseph Baumann, et Jean-Antoine Brabant, à six mois de prison.

LA QUESTION DE L'OREGON.

Grâce à l'obligeance de M. JOHN DOUGALL, le propriétaire du *Witness*, de cette ville, (auquel nous présentons nos remerciements pour cette faveur), nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le plan topographique du territoire de l'Oregon.

En donnant cette carte, qui est d'un intérêt si plein d'actualité, nous croyons devoir reproduire aussi un article inséré dans nos colonnes au sujet de l'Oregon, en avril 1845.

Nos lecteurs auront, au même temps, par ce moyen-là, toutes les informations qu'ils peuvent désirer pour bien saisir la fameuse question qui depuis quelques semaines a pris une importance si grave et si sérieuse.

Le territoire de l'Oregon est situé à l'ouest des montagnes Rocheuses, qui forment les limites de l'Amérique du Nord. Il est borné au nord par les possessions britanniques et américaines, au sud par le Mexique, et à l'ouest par l'Océan Pacifique. Il s'étend du 42e au 54e degré de latitude nord, et du 107e au 130e degré de longitude ouest. Sa superficie est plus de quatre cents kilomètres carrés.

Outre les montagnes Rocheuses, qui forment, comme nous l'avons dit, la limite orientale de ce pays, une autre chaîne de montagnes élevées et couronnées de neiges éternelles, s'étend encore entre la chaîne des Rocheuses et l'Océan Pacifique. C'est là que se trouvent les cascades de l'Oregon ou de la Colombie, rivière à cent bras, qui compte environ treize cents kilomètres de longueur, et dont la source est située dans les montagnes Rocheuses, au moins à deux kilomètres de celle du Missouri.

Le climat de ce territoire est très-agréable; les vents de l'ouest qui y arrivent y sont assainis par l'étendue de mer qu'ils ont à traverser; ceux du nord sont interceptés par les montagnes. L'hiver, quelquefois sévère, plus souvent pluvieux, y est court; le printemps y est précoce. Le sol, surtout celui des contrées qui avoisinent les rivières, est très fertile, ou du moins est très-susceptible de le devenir, car les Indiens se bornent à y récolter quelques racines qui pousse naturellement, et qu'ils mangent avec le saumon, produit habituel de leurs pêches, ou avec le produit des chasses auxquelles ils se livrent, quelquefois en incendiant un bois de hautes bruyères ou une forêt de pins pour en faire sortir tout le gibier.

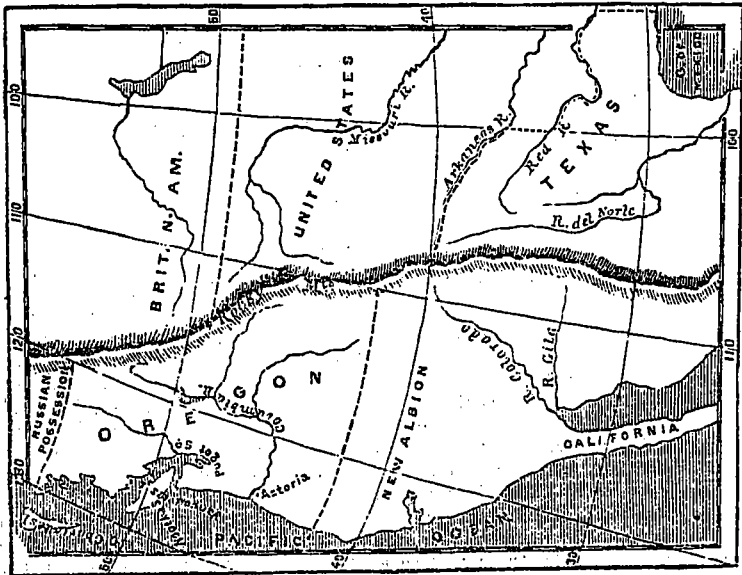
Le nombre des Indiens des différentes tribus s'élève à environ 140,000. Ils ont les traits communs à cette race de sauvages, et leurs mœurs se ressentent de cet état. Les tribus se surprennent entre elles et se massacrent avec une épouvantable cruauté. Leurs habitudes intérieures sont néanmoins assez douces, et ils ne se laissent aller que très-rarement à la tentation de tuer un blanc. Plusieurs tentatives de civilisation ont été faites, mais toujours sans succès.

Ce pays fut découvert par les Espagnols. En 1794 le capitaine Gray, de Boston, le visita et lui donna le nom de Colombie, qui était celui de son vaisseau. En 1805, Lewis et Clark descendirent la rivière depuis les Montagnes jusqu'à l'Océan Pacifique, et passèrent l'hiver sur ses bords. En 1811, un établissement marchand fut formé par des Américains à Astoria, près de l'embouchure de la rivière. Le capitaine Belcher, dans son ouvrage intitulé *Narrative of the Voyage of H. M. S. Sulphur*, publié assez récemment, dit que cette colonie a perdu presque toute son importance depuis que la compagnie de la baie d'Hudson s'en est chargée, parce qu'elle a transporté l'établissement principal au fort Vancouver. Une maison de très-médiocre apparence, deux ou trois cabanes de Canadiens, qui sont là au nombre de six ou huit, et une branche de pin surmontée d'un pavillon rouge, voilà maintenant ce qui constitue le fort George, ou Astoria.

Les Etats-Unis réclament la possession de la portion du territoire comprise entre le 42e et le 49e degré de latitude nord, et depuis l'Océan Pacifique jusqu'au territoire américain, à l'est des montagnes Rocheuses. Cette partie du pays est fertile; elle a sur un point 700 milles anglais de largeur; et 500 sur un autre, entre, en tout 200,000,000 acres de terre.

Depuis un certain temps déjà des émigrations de citoyens des Etats-Unis avaient eu lieu sur le territoire contesté. M. Tyler disait même à ce sujet dans son dernier message: "Je crois devoir appeler l'attention du congrès sur la nécessité d'encourager et de faciliter les émigrations vers ce territoire. Il faudrait, sur toutes choses, établir de distance en distance des points fortifiés qui donneraient de la sécurité à nos concitoyens lorsqu'ils voudraient aller habiter ces fertiles contrées à l'embouchure de la rivière Colombie et rendre, par conséquent, plus favorable pour nous qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, l'occupation simultanée du territoire par les Anglais et les Américains, telle qu'elle existe provisoirement. Il y aurait lieu aussi de mettre les citoyens américains, établis à l'Oregon, sous la protection des lois de leur pays, comme les Anglais sont eux-mêmes protégés par leurs lois. Quel que soit l'état actuel des négociations, toutes ces mesures me paraissent urgentes." En effet, un bill avait été présenté à la chambre des représentants pour l'extension de la juridiction des Etats-Unis sur le territoire de l'Oregon; il avait été admis à la discussion par 129 voix contre 58; son adoption à la Chambre n'était pas douteuse; elle pouvait être plus incertaine au sénat; mais une émigration nombreuse et nouvelle est venue faire cesser ces incertitudes en occupant la contrée en litige.

L'établissement des émigrés américains dans l'Oregon, est d'autant plus significatif que leur premier soin a été d'y associer une administration régulière. Ils ont élu des officiers municipaux, ils ont constitué des tribunaux et nommé une commission chargée de valider leurs titres à la possession des terres qu'ils défrichent. Cependant, grâce à eux, la population du territoire contesté, s'élève aujourd'hui à plus de deux mille individus, tous sujet des Etats de l'Union, élevés dans l'amour des institutions américaines. Ils ont fondé des villes; ils élèvent des troupeaux nombreux, et déjà, ils voient affluer dans leur colonie les provisions et les marchandises de toute espèce. Ainsi, tandis que la question de la propriété du territoire se discute entre les deux gouvernements, celui des Etats-Unis entre de fait en possession, et si la lutte s'engageait, entre les forces dont il dispose, il trouverait encore des colons qui défendraient au besoin leur nationalité.



EXPLICATIONS.

1^{ère}.—La ligne pointillée qui s'étend le long du 46 degré parallèle de latitude est la frontière reconnue par les gouvernements anglais et Américain, jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Depuis les Montagnes Rocheuses, l'Union Américaine a toujours prétendu, que cette ligne devait être continuée, sur le même degré, parallèlement jusqu'à la mer; mais autrefois elle consentait à quitter à la Grande-Bretagne la libre navigation de la rivière Colombie; la Grande-Bretagne, au contraire, réclamait cette rivière comme la limite, entre les deux pouvoirs, depuis l'endroit où elle est entrecoupée par le 49e degré de latitude.

L'espace compris dans les limites proposées, paraît évident, à celui qui examine le plan ci dessus; et cette étendue de terrain était le seul objet de la difficulté, avant que le Président Polk eut réclamé le droit exclusif de la navigation de la rivière Colombie.

2^{ème}.—La ligne pointillée qui s'étend depuis le Golfe du Mexique à l'Océan Pacifique, en passant par la Rivière Rouge, l'Arkansas, les Montagnes Rocheuses, et le 42e degré parallèle de latitude, comme elle est tracée sur la carte ci-haut, était la frontière des Etats-Unis, jusqu'à l'annexion du grand et fertile Etat du Texas, qui fait aujourd'hui partie de l'Union, jusqu'au Rio-del-Norte.

Il est inutile d'ajouter que les américains prétendent avoir un droit incontestable à ce vaste territoire, qu'ils nomment Nouvelle Albion, ou la Haute Californie, aussi bien au sud qu'à la Rivière Gila, et aussi à maintes autres terres, lagrains, territoires, colonies, etc., etc., et situés sur le continent de l'Amérique du Nord.

Nous ne donnerons pas à nos lecteurs la volumineuse et interminable correspondance diplomatique, échangée par les représentants et ambassadeurs des deux puissances; nous nous contenterons seulement de constater en deux mots les prétentions respectives des parties.

Les Américains réclament le territoire de l'Oregon: 1^o. Parcequ'ils ont acheté les droits de l'Espagne, qui consistaient en une découverte antérieure, par Fuca, et même par d'autres navigateurs avant lui, et les actes formels de Perez, qui explora les côtes, arbora le drapeau Espagnol, et célébra la messe sur la terre ferme, en 1774, quatre ans avant la visite du capitaine Cook, dans ces parages. L'Angleterre répond à cela, qu'une simple découverte, sans établissement, ne donne aucun titre; que l'Espagne, par des traités, avait accordé à l'Angleterre un droit d'occupation conjointe; et que les Américains eux-mêmes, ont nié et disputé les droits de l'Espagne, avant de les avoir acquis en les achetant.

Les Américains réclament le territoire: 2^o. Parce que le capitaine Gray, un Américain, a le premier découvert l'embouchure de la rivière Colombie, et que des Américains voyageurs, Lewis et Clarke, explorèrent les premiers le cours de cette rivière. On répond à cela, que le capitaine Cook explora une partie des côtes, quatorze ans avant le capitaine Gray; que Sir Alexander MacKenzie explora le pays, dans le but d'y établir des postes de commerce, plusieurs années avant Lewis et Clarke; et enfin qu'il y eut un établissement actuellement fait sur le territoire de l'Oregon par la compagnie anglaise du Nord-Ouest en 1805, tandis que le premier établissement américain, fut Astoria, fondée en 1811.

On peut se persuader en lisant ces détails de la vérité de ce que nous disions, il y a quelque temps, que l'une et l'autre des parties n'ont que des titres négatifs à la propriété en litige, c'est-à-dire, que l'une prétend que l'autre ne peut en montrer de meilleurs que ceux qu'elle possède elle-même; on peut en conclure, qu'il n'y a jamais eu un sujet plus favorable aux transactions diplomatiques et qui puisse être un meilleur sujet d'arrangement entre les parties elles-mêmes, ou si elles ne peuvent en convenir, par des tiers arbitres parfaitement désintéressés.

Les voyageurs paraissent peu d'accord, sur la valeur du sol de l'Oregon; les uns le représentent comme fertile, les autres comme ingrat et sans végétation aucune. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa position sur l'Océan Pacifique lui donne toute son importance.

APHORISMES DU MAJOR BELL.

Le major Bell est un de ces hommes rare qui savent jouir des agréments de la vie, sans en abuser. Je dînai chez lui un jour. Au moment où la compagnie allait se retirer, il me remit, et entama avec moi une de ses conversations expansives, dans lesquelles il point si naïvement l'originalité de son esprit et surabondent les fruits de son expérience. "Vous êtes jeune encore, me dit-il, et moi je suis vieux; vous n'avez encore connu que le printemps de la vie; moi, j'en ai connu le printemps et l'hiver. Pour rendre un homme sage il faut que sa jeunesse se passe dans l'agitation et l'activité: vous ne pouvez faire de bon punch au rhum sans le remuer beaucoup. Ne donnez jamais dans les extrêmes. En toutes circonstances, la médiocrité vaut le mieux. Celui qui marche au milieu du chemin peut donner des poignées de main aux piétons qui longent les deux côtés. Lorsque vous discutez, ne faites jamais des réflexions criminelles; car elles sont comme les liqueurs de haut goût qui plaisent à quelques-uns, mais qui répugnent au plus grand nombre. Ne désirez point un bonheur sans mélange; il y a peu d'estomacs capables de supporter du pain beurré des deux côtés. Soyez plus affable envers les pauvres qu'envers les riches. La soupe aux tortues délecte plus le palais du pauvre grossier que celui du conseiller municipal, rassasié de mets délicats. Ne vous habillez jamais selon le suprême degré de la mode, car les gens sensés vous prendront pour une réclame de tailleur. Il y a toujours plus à apprendre dans la conversation d'un homme sensé, illettré, que dans celle d'un docteur pédant. Car il y a généralement plus de nourriture dans une soupe au grauu que dans un pudding coûteux. Ne souffrez point qu'on déverse la calomnie sur votre honneur, de quelque bas lieu quelle vienne. L'eau sale produit le même effet, que ce soit la maîtresse de la maison ou la servante qui la jette sur vous. Si vous devenez jamais amoureux, n'entretenez point l'amour par des cadeaux dispendieux, ni en menant celle que vous aimez aux concerts, aux bals, aux théâtres et autres fêtes publiques; vous lui donneriez du dégoût pour la vie de famille. Souvenez-vous que le bichon qu'on a accoutumé à une nourriture délicate, méprise la soupe le lait."

FEUILLETON.

LÉTTRES D'UN JEUNE VOYAGEUR AMÉRICAIN.

Paris, 18 octobre 1845.

UNE SOIRÉE A L'ABBAYE-AUX-BOIS.

Mon cher Edward.

Nous avons admiré Versailles. C'est pompeux comme Louis XIV : l'œuvre réfléchit la magnificence du Créateur. Mais il vaut mieux réserver ce sujet pour ma prochaine lettre et achever la relation interrompue de ma soirée à l'Abbaye-aux-Bois. Je résiste donc à l'impression qui me domine encore, et je laisse les chefs-d'œuvre de marbre, les chefs-d'œuvre du pinceau, pour revenir aux merveilles vivantes et parlantes que j'ai vues chez madame Récamier.

Je me suis fait instruire de tout ce qui a rapport à cette femme célèbre. Notre vieil ami, qui personnifie en lui le dix-huitième et le dix-neuvième siècles, me parla beaucoup de la jeunesse de cette Béatrix des hommes de génie.

—Je l'ai vue dans toute sa fraîcheur, me dit-il, il y a un demi-siècle de cela. C'était au temps du Directoire, lorsque les débris de la société commençaient à se rejoindre et que l'aristocratie et la démocratie se donnaient la main. Elle régnait, comme à cette heure, dans les splendides soirées où se trouvaient confondues toutes les illustrations, toutes les bizarreries de l'époque.

Trois femmes dominant dans cette société renaissante, l'une était la sœur Tallien, toute ruisselante de pierres, en costume de Junon ou d'Aspasie qu'elle aurait peut-être effacé en beauté, les mains tout constellées de diamants, les pieds nus, blancs comme l'albâtre, aux doigts garnis de bagues étincelantes, à peine emprisonnés dans de légères sandales dorées..... *quasi aurora consurgens!* (1)

L'extravagance et l'excès des prodigalités de cette époque, semblaient avoir reculé les bornes des magnificences et du faste de Louis XIV.

L'autre est madame Récamier qui, au milieu de tout cet éclat ne voulait briller que par sa simplicité, et traversa ces jours de splendeur insensée sans autre parure que sa jeunesse, sa beauté, le charme de son esprit, le goût du beau et l'amour du bien. Elle fut la reine des salons, comme elle aurait été la rosière du hameau, sans rien perdre de sa modestie et de sa candeur. Elle est la même aujourd'hui... à cinquante ans près.

On annonça d'autres invités. Mon vieil ami se disposait à me les faire connaître, mais je voulus savoir quelle était cette troisième femme qui partageait l'empire des salons.

—Quoi! reprit-il, vous ne l'avez pas devinée?... C'était la douce et bonne Joséphine, alors tout simplement femme du général Bonaparte, Joséphine qui, à force de grâce et d'esprit, l'emportait sur les deux autres reines de cette époque...

(1) Cette femme extraordinaire, Mademoiselle de Caharrus, fut mariée successivement à M. de Fontenay, à M. Tallien et à M. le prince de Chimny. Ses trois maris, assistèrent, il y a vingt ans, au repas de nocce de son fils, M. de Caharrus.

En 1793, Mme de Fontenay, jeune et belle, se sauvant en Espagne, fut retenue à Bordeaux par le représentant Tallien; elle ne se servit de l'ascendant que sa beauté lui donna sur ce révolutionnaire que pour dévaster les rigueurs dont il accablait cette province. Bientôt, envoyé à la prison de la Force, elle était destinée à augmenter le nombre des victimes; mais l'empire qu'elle exerçait sur Tallien était loin d'être détruit. Peu de personnes connaissent ces deux billets écrits au moment où le plus grand danger la menaçait :
De la Force, le 7 thermidor.

Mme Fontenay à M. Tallien.

"L'administrateur de la police sort d'ici; il est venu m'annoncer que demain je monterai au tribunal, c'est-à-dire sur l'échafaud; cela ressemble bien au rêve que j'ai fait cette nuit : Robespierre n'existe plus, et les prisons étaient ouvertes.... Mais grâce à votre insigne lâcheté, il ne se trouvera bientôt plus personne en France capable de le réhabiliter."

Réponse de Tallien.

Même jour, 7 thermidor.

"Soyez aussi prudent que j'aurai de courage, et calmez votre tête."
Trois jours après, Robespierre n'existe plus, et Mme de Fontenay devint Mme Tallien.

(Note du Rédacteur.)

Puis, m'indiquant les nouveaux venus :

—Tenez, voyez-vous cette tête à la chevelure épaisse et crépue, cette figure sérieuse et mélancolique, au teint bronzé, à la coupe orientale, c'est un nouvel astre écloso au ciel harmonieux de Beethoven, de Mozart et de Rossini; c'est Félicien David, auteur de la *Symphonie du Désert*.... Comme vous voyez, il ne fait pas beaucoup de bruit, quand on en fait tant dans le monde à son sujet. Il parle rarement. Sa pensée est demeurée fidèle à ses deux instruments de communication, le piano et la cigarette. Si vous voulez causer avec lui, fumez avec lui; si vous voulez le connaître, écoutez sa musique... J'étais à la représentation de son chef-d'œuvre aux Italiens. Ce fut une rage d'enthousiasme! A la fin, mille voix crièrent : David! David! Tous ses amis l'appelaient, au foyer, dans les coulisses, sur la scène. Où était-il?... En sortant du théâtre on vit sous le péristyle, à l'ombre d'une colonne, un monsieur roulant tranquillement sa cigarette. Ce monsieur était Félicien David. Au milieu de son ovation, le triomphateur s'était souvenu qu'il n'avait pas fumé depuis une heure... et il avait oublié tout le reste. Ce calme dans un si grand triomphe n'appartient qu'aux esprits sûrs d'eux-mêmes. David n'a que trente-quatre ans; son avenir ne démentira pas l'éclat de son début. La postérité ajoutera une couronne d'immortelles au laurier dont la mode entoure son front.

—J'ai entendu dire que ce génie musical est resté long-temps pauvre et ignoré.

—Croiriez-vous que quelques heures avant la révélation de son chef-d'œuvre, il l'avait humblement offert pour deux cents francs à un éditeur qui l'avait remercié avec un noble dédain.... Figurez-vous la stupéfaction de cet homme quand il apprit quel trésor il avait refusé! Il y avait de quoi se pendre dans sa boutique. L'éditeur préféra se pendre à la sonnette de David. Il entra dans la mansarde du compositeur, plus timidement que celui-ci n'était entré dans son magasin, et il proposa de payer deux mille francs ce qu'il avait rejeté pour le dixième. L'artiste à son tour remercia l'éditeur... Mais je veux que vous fassiez connaissance avec Félicien; venez, je vais vous présenter.

Comme il me conduisait vers l'artiste, on annonça M. le duc de Broglie. Cette entrée du grand seigneur détourna nos idées.

—Voici, reprit-il, le spirituel vieillard, un des candidats qui briguent le fauteuil académique, laissé vacant par la mort de Royer-Collard. Je pense que le noble duc a besoin d'endosser l'habit à palmes pour être *immortel*.

—C'est un écrivain?...

—Ses œuvres ne donneront pas de prise à la critique; il n'a rien écrit.

—Mais comment?...

—Quant on veut lire des gens pour ne rien faire, il est assez naturel de chercher des gens qui n'aient rien fait.

—Mais il y a en France tant d'illustres noms qui ont des titres....

—C'est que, voyez-vous, le génie n'a pas la majorité dans ce sénat des quarante *immortels*.

—Vous m'étonnez... pourtant Lamartine, Victor Hugo...

—Je vous entends... ont été élus membres de l'Académie... Ce sont des guirlandes de fleurs qu'on a suspendues à cet arbre dont la racine n'a plus de sève. Quoique vieux, voyez-vous, j'appartiens aux idées nouvelles, et les idées nouvelles valent de nouvelles formules. La science qui grandit déchire le langage comme un vêtement trop étroit.... Les maçons en habit vert ont beau apporter chacun la pierre et le ciment, la pensée est deme à ne pas se gêner pour sauter par-dessus les murs.

Il y avait beaucoup d'amertume dans ces paroles de notre digne ami. J'ai su qu'il avait frappé plusieurs fois à la porte de l'Académie; on n'avait pas répondu... Ceci dit entre nous, au moins!

—Vous venez, reprit-il, de citer M. Victor Hugo; le voici qui presse avec effusion les mains de son bon ami, son ancien professeur, M. Villemain.

—M. Villemain! celui dont la raison.

—Oui, oui, c'est une perle qu'il avait égarée

un moment et qu'il a retrouvée.... Je l'ai vu dans cette fièvre; il n'était plus que l'ombre de lui-même. Aujourd'hui cette vaste et belle intelligence a recouvré toute sa lucidité. J'assistai à la séance de l'Académie quand il y reparut pour la première fois après sa maladie... figurez-vous un ami qu'on croyait perdu et qu'on retrouve tout-à-coup plein de force et de vie!... A présent rien n'est changé dans l'illustre académicien; il n'y a qu'un ancien ministre de moins, lequel a sur les autres l'avantage d'avoir connu la postérité.

—Comme cela?

—On avait jeté le drap sur sa tête on avait fait son oraison funèbre. M. Villemain sait à quoi s'en tenir sur l'opinion de la postérité. Quel homme d'état ferait aujourd'hui cette connaissance aussi agréablement que M. Villemain?... Tenez, voilà qu'on se rassemble autour de lui pour l'entendre, c'est le causeur le plus spirituel que je connaisse; personne ne sait mieux que lui niguiser l'anecdote et faire étinceler de vives saillies auxquelles le *masque* expressif et spirituel de sa figure donne une originalité pleine de finesse et de grâce.

Il y avait un petit trait de malice dans cet éloge; en appuyant sur le mot *masque*, notre ami voulait me faire remarquer la figure de M. Villemain qui serait très laide si le génie ne l'entourait d'une auréole.

Nous nous étions approchés du groupe des spirituels causeurs. M. Villemain en faisait les frais. Sa mise simple et négligée faisait contraste avec l'élégante toilette de M. Victor Hugo. Au sujet du poète, M. le comte, qui décidément en veut à l'Académie, revint encore sur les *immortels*. Il me dit tout bas :

—Ils se sont bien fait prier pour donner un fauteuil à Victor Hugo. La dernière fois que l'Académie lui refusa sa porte, ce fut pour l'ouvrir à un disciple d'Esculape. Il était naturel que ce respectable corps, exposé aux infirmités de l'âge, ait jugé, dans sa sagesse.... qu'un illustre poète ait été pour lui une acquisition moins urgente qu'un *médecin*!

Pendant ce temps-là, madame Récamier vint présenter mon père au groupe de causeurs. Mon cœur battit en voyant l'effet électrique de ce mot *Américain*!... C'était à qui prendrait les mains au citoyen de la grande république. Alors l'Amérique devint le sujet de la conversation; son avenir, ses institutions, ses grandes ressources! J'entendis plusieurs voix répéter : à nous le passé! à nous l'avenir! Puis une voix grave domina toutes les voix. C'était M. Victor Hugo; ce qu'il dit se grava dans mon esprit :

"..... La société européenne perd de plus en plus, chaque jour, ses anciennes formes. La civilisation semble n'avoir plus rien à faire dans le vieux monde. Usée, dénaturée sur ce continent, elle est allée chercher une terre neuve et vierge pour se rajeunir et féconder le principe d'émancipation, de progrès et de liberté qui semble devoir être désormais la loi de l'humanité. C'est en Amérique que jusqu'ici on en a fait les plus larges applications. Là l'échelle d'essai est immense. Là, les nouveautés sont à l'aise; rien ne les gêne; elles ne trébuchent point à chaque pas contre des tronçons de vieilles institutions en ruines. Aussi, si ce principe est appelé, comme je n'en doute pas, à refaire la société des hommes, l'Amérique en sera le centre. De ce foyer s'épandra sur le monde la lumière nouvelle qui, loin de dessécher les anciens continents, leur redonnera peut-être chaleur, vie et jeunesse...."

Tous entouraient mon père comme le représentant, à cette heure, de ce centre qui doit rayonner sur le monde de nouveaux éléments de régénération sociale, éléments nouveaux, quoiqu'il jaillissent de cet évangile qui a deux mille ans!

On dit que M. Victor Hugo aspire au ministère. On dit que son dernier ouvrage sur le Rhin, composé en prose politique, est une planche pour passer de son pupitre de la Chambre des pairs au banc des ministres, comme il est passé du fauteuil académique au fauteuil de la pairie.

A sa place, les lauriers de M. de Lamartine ne m'auraient pas empêché de dormir, et j'aurais gardé ma robe de poète.

MERCURE DE FRANCE, 12 Novembre.

SCIENCES ET ARTS: *Le Krisnah*.—Découverte de deux chefs-d'œuvre.—L'Eldorado de Bahia.—Inauguration du chemin de fer d'Orléans à Tours.—NECROLOGIE: L'amiral Ver-Huel; Urhan; Armand Gouffé.—Le congrès médical.—Le czar Nicolas à Paris.—LES THEATRES.—LES SALONS.—LES LIVRES NOUVEAUX.

—En attendant que les diamants nous pleuvent, voici le merveilleux spectacle que nous avons rencontré le 30 octobre, sur les rives de la Loire, en revenant d'un voyage en Vendée. Pendant que le bateau-à-vapeur sur lequel nous remontions le fleuve soufflait et fumait péniblement en faisant à peine quatre lieues à l'heure, une espèce de navire aérien, long de deux à trois cents pieds et articulé comme un scarabée immense, nous est apparu sur les cotéaux de la Loire, faisant miroiter au soleil l'or et les peintures de sa carcasse, déployant et traînant dans le ciel un panache en tourbillon, mêlé de flammes et de fumée, réveillant de ses mugissements diaboliques les innombrables échos des deux rives, tantôt suivant la rive gauche avec la rectitude d'une flèche, tantôt franchissant un pont léger pour gagner la rive droite, et sur l'une comme sur l'autre filant avec une vitesse de quinze lieues à l'heure, sans s'arrêter autre part qu'aux abords des villes qui le saluaient d'acclamations joyeuses. Cette vision n'était autre chose que l'inauguration de la première voie d'Orléans à Tours, officieusement essayée par M. Makeuzik, en compagnie d'une centaine de personnages anglais et français. Parti d'Orléans à huit heures du matin, ce convoi d'élite, après quelques poses le long de la route, est arrivé à Tours vers midi, au bruit des fanfares militaires et des cris du peuple des campagnes, accouru de tous les points de la Loire pour contempler ce miracle du génie humain. Un somptueux banquet a eu lieu à Tours. Puis le convoi, reparti à deux heures et demie, est rentré à cinq heures et demie dans la gare d'Orléans.

On assure que cette première voie sera en activité dans quelques semaines, et que les deux voies fonctionneront au printemps prochain.

Les chemins de Rouen au Havre et de Paris au Nord seront inaugurés aussi vers la même époque.

—En même temps que l'amiral Ver-Huel, M. Peltier, l'ingénieur et savant physicien, enfant de son courage et de ses œuvres, est mort dans cette humble retraite de la rue Poissonnière, d'où il observait avec tant de patience et de succès les phénomènes météorologiques. La société philomatique, dont il était l'honneur, lui a fait de dignes funérailles, et M. Milne-Edwards, de l'Institut, a raconté sur sa tombe les efforts et les triomphes de sa vie laborieuse.

—Les temps sont passés, où Molière se moquait des médecins avec tant d'esprit et de succès. Que dirait aujourd'hui l'auteur du *Malade imaginaire*, s'il assistait au Congrès qui vient de former à Paris les membres les plus éminents ou les plus actifs de toutes nos Facultés de médecine ? Il serait stupéfait, non-seulement de la science universelles, et surtout de la vive éloquence des successeurs de MM. Purgon et Diafoirus. C'est vraiment une chose imposante que ce concile de docteurs, assemblé pour régler l'enseignement et l'exercice de la médecine, et remuant à ce propos les plus graves intérêts de la société. On est tenté seulement de se demander, pendant ses longues séances, ce que deviennent les malades de ces messieurs ! Les uns peuvent mourir tandis qu'on discute sur les meilleurs moyens de les sauver ; et les autres seront obligés de se guérir tout seuls, ce qui serait fort dangereux... pour la médecine.

—Les médecins nous rappellent Sa Majesté l'impératrice de Russie qui rétablit sa santé à Palerme, tandis que sa fille, la grande-duchesse Olga, éblouit de ses charmes tous les yeux qui la contemplant, et que mille bruits indiscrets font voyager le czar Nicolas *incognito*, jusque dans les rues de Paris. Le fait est que, depuis plusieurs mois, l'ambassade russe tient un vaste appartement prêt à recevoir un personnage mystérieux dans notre capitale. Rien ne manque aux originales magnificences de ce palais en ex-

pectative, pas même le simple matelas de crin et de cuir de Russie qui forme la couche habituelle du géant du Nord. En attendant que Nicolas vienne occuper cet appartement, une partie de la population parisienne s'est persuadé qu'il se promène comme un bourgeois du Marais sur l'asphalte des boulevards ; et aucun pouvoir humain ne saurait arracher cette conviction de la tête obstinée de nos braves gens ! Si vous possédez les avantages d'une stature colossale et d'une physionomie guerrière, vous ne pouvez plus vous montrer dans les lieux publics sans y produire une sensation impériale.

—Le voilà ! c'est lui ! le voyez-vous ?

—Qui ?

—Eh parbleu ! le czar de toutes les Russies !....

Et les yeux et les lorgnons de se braquer sur quelque grand monsieur, fort étonné d'exciter un intérêt si général.

—Pourquoi sommes-nous suivis et regardés par tant de monde ? me demandait hier un officier de mes amis, au foyer de l'opéra ; est-ce que j'ai mis mon paletot à l'envers, ou quelque gamin m'a-t-il attaché une inscription entre les deux épaules ?

—Non, mon cher, lui répondis-je, mais tu as six pieds de taille et trois ponce de moustaches. Tu poses à cette heure en empereur Nicolas !

Un personnage ayant la tête nue et le corps dans un manteau de fourrure, était occupé l'autre soir à regarder l'eau couler sous le pont royal. Un jeune poète que nous pourrions nommer l'aborde en tapinois, déroulant un grand papier attaché d'un ruban rose.

—Sire ! j'ai reconnu Votre Majesté ! Pardonnez à mon audace, et acceptez cet hommage à votre gloire !

En même temps, le jeune homme s'éloigna discrètement, et le personnage au manteau déroula une pièce de quinze cent soixante-treize vers : *Au petit-fils de Pierre-le-Grand ! ! !*

Le petit-fils de Pierre-le-Grand n'était autre qu'un ex-écuyer de l'Hippodrome, aujourd'hui figurant dans les chœurs militaires du Cirque-Olympique, et qui se soir-là cherchait à gagner un rhume de cerveau pour se faire une voix de basse-taille.

Ces reconnaissances ne sont pas toujours aussi flatteuses. Le tambour-major de la deuxième légion a été assailli nuitamment par des réfugiés polonais, qui l'ont accablé de coups de poings..., destinés au tyran de la Pologne.

L'empereur Nicolas ne viendra réellement à Paris que lorsque les badauds auront cessé de croire à sa présence. Son incognito se trouvera ainsi assuré par les efforts mêmes qu'on aura faits pour le trahir. En fait de sa diplomatie, la Russie a toujours pris la France pour dupe.

—Le Théâtre-Italien a donné la première représentation du *Nabuchodonosor* de Verdi, en présence de cette brillante société, résumé de toutes les sommités du monde européen, quo M. Vatel a le privilège de réunir à ses fêtes. L'opéra nouveau a obtenu un succès d'enthousiasme. Dérivis et Mlle Brambilla, qui y débutaient, ont inégalement réussi. Dérivis a fait d'énormes progrès à Milan ; mais son émotion paralysait sa belle voix, qui a pris sa revanche aux représentations suivantes. Mlle Brambilla a triomphé sans conteste, et d'un bout à l'autre de son rôle. Ajoutons que Ronconi dans *Nabuchodonosor* s'est surpassé lui-même et comme chanteur et comme comédien.

—Le Vaudeville, où la rentrée d'Arnal dans *Robinson* a ramené la foule, vient de fustiger le travers du jour, l'agiotage, dans une pièce intitulée : *La grande bourse et les petites bourses*. Cette bluette a pris de l'importance en servant de début à un jeune artiste du plus grand avenir, M. Tétard, quo le directeur du Vaudeville a enlevé judiciairement, et judicieusement, à la scène des Délassements-Comiques. Nous avions prédit à M. Tétard qu'il prendrait rang parmi les célèbres comiques dont il sculpte les portraits-charges avec tant d'esprit et de vérité. Il ne pouvait mieux réaliser notre prophétie, qu'en jouant comme il vient de le faire dans les *Petites Bourses* et dans les *Intimes*, et en méritant les bravos du public à côté d'Arnal et de Bardou.

—Mais l'événement dramatique du mois est le succès des *Mousquetaires* de M. Alexandre Dumas, notre illustre collaborateur, au théâtre de l'Ambigu-Comique. Voici une scène qui donnera quelque idée de l'intérêt saisissant de la

pièce, et qui fait tous les soirs crouler la salle d'applaudissements. La femme du roi Charles Ier est *incognito* chez Cromwell ; celui-ci, avec sa fourberie puritaine, se déclare le sujet le plus soumis de Sa Majesté, mais l'engage à presser le départ du roi :

—S'il ne quitte pas l'Angleterre il est perdu, dit-il ; les temps sont mauvais pour la royauté. La reine soutient le contraire, et ce terrible dialogue s'établit entre les deux personnages :

—Madame ! je suis Phomme de la fatalité ! il y a dix ans j'allais m'embarquer pour l'Amérique. J'avais le pied sur le navire, quand le roi m'ordonna de rester en Angleterre, où le destin m'attendait ! Que Sa Majesté parte !

—Pourtant !

—Madame ! à l'âge de quinze ans, une femme m'est apparue, tenant à la main une tête coupée et couronnée. Elle prit la couronne sur sa tête, et elle la posa sur la mienne ! Que Sa Majesté parte !

—Vous avouez donc...

—Madame ! ma nourrice avait à l'épaule une tache de sang qui lui descendait jusqu'au sein ; de sorte qu'en suçant sont lait, j'avais l'air de boire du sang ! Que Sa Majesté parte !

La reine épouvantée se résigne. Cromwell lui remet un sauf-conduit, un moyen duquel dans 2 heures elle pourra rejoindre Charles Ier et gagner la France avec lui. La reine sort.—Et quo dit Cromwell resté seul :

—Dans deux heures, il sera trop tard, mais le conseil n'en aura pas moins été donné !...

Le succès des "Mousquetaires" a été pour M. Dumas l'occasion d'un bon mouvement de conscience. On sait que M. Auguste Maquet fait une partie des œuvres de M. Dumas, sans être nommé : Chacun prend son plaisir où il le trouve. Suivant l'usage, le nom seul de M. Dumas devait être offert aux bravos du public de l'Ambigu. M. Maquet s'était résigné d'avance à l'anonymat. Or, au quatrième acte, M. Dumas, voyant applaudir les plus beaux traits de son ami, dit tout bas à Mélingue :—Je n'ai jamais laissé nommer personne avec moi, mais aujourd'hui, vous pouvez nommer Maquet ; c'est une marque d'amitié que je veux donner à lui seul... Le moment venu, en effet, Mélingue jette au public ap' plaudissant et trépannant les noms d'Alexandre Dumas et d'Auguste Maquet. On se figure la charmante surprise de celui-ci ! il fallut, dit on, s'évanouir de joie. Ce trait ne fait pas moins d'honneur à M. Dumas que les meilleures scènes des "Mousquetaires."

—La saison des fêtes parisiennes s'est ouverte solennellement au ministère des finances, à l'occasion du mariage de Mlle Laplagne avec M. Durieu, receveur-général. Ministres, ambassadeurs et hommes d'état étaient là en famille, et chacun allait tour à tour du contrat à la corbeille. Celle-ci était composée tout à la fois avec la plus grande richesse et avec la plus grande simplicité. On reconnaissait à ce luxe de bon goût la délicatesse exercée de la main maternelle, comme on reconnaissait le tact exquis de son esprit, à la grâce parfaite de la fiancée et à la haute distinction du futur. Le signal donné par M. Laplagne a été entendu. Les salons se rouvrent peu à peu. Tout le monde parisien va rentrer en danse.

—Le jeune et déjà célèbre auteur des *Mystères de Londres* et des *Amours de Paris* publie, sous ce titre, *Les Contes de nos pères*, toutes les petites histoires qu'il contait si lestement avant de faire de superbes romans en dix volumes. Cela sent sa jeunesse et sa Bretagne d'une lieue, c'est-à-dire quo cela est frais, naïf, gracieux et amusant au possible. M. Bertall s'est chargé d'enrichir le tout de gravures touchante ou spirituelles ; de sorte quo les sens ne jouissent pas moins que l'esprit à cette lecture, et qu'on y pleure d'un côté tandis qu'on y sourit de l'autre, *Les Contes de nos pères* feront, à l'époque des étrennes, les délices de nos enfants.

—A nos enfants aussi les *Fables morales et religieuses* de Mme Caldclat, riche volume illustré par M. Lorsay. Le meilleur éloge que nous puissions faire de ce livre, c'est d'assurer qu'il justifie son titre, Les mères de familles n'en demanderont pas davantage. Ajoutons cependant que l'élégance de la forme répond souvent à la solidité du fond, témoin cet apologue-maxime, qui résume heureusement toute la vie humaine.

Un jour parle le Destin aux quatre âges divers

Quatre instruments furent offerts.

L'enfance prit le kaléidoscope ;

Du prisme s'empara la Jeunesse aussitôt ;

L'âge mûr s'engagea fit choix du télescope.

A la Vieillesse, pour son lot,

Il demeura le microscope.

—A côté des beaux livres parus, nous pouvons annoncer un beau livre à paraître : ce sont les *Poètes contemporains de l'Allemagne* que le chanteur d'*Ariel* et des *Cordes graves*, M. N. Martin, va publier dans quinze jours chez

le suivant éditeur Jules Renouard. En attendant que nous leur rendions compte de cette brillante revue de l'Allemagne poétique, nos lecteurs s'en formeront une idée par cette remarquable peinture du Rhin :

« Le Rhin est l'image la plus majestueuse de la vie humaine. Vous l'avez vu, à sa source, descendre du mont Gothard, pareil à l'enfant qui doute de ses forces et craint de quitter l'abri du seuil natal, au moment de parcourir une longue carrière. Cependant il s'enhardit à chaque pas et prend goût à sa course aventureuse. Ce n'est déjà plus l'enfant, c'est l'adolescent qui s'élanche avec une curiosité avide, c'est le jeune homme qui se précipite tête baissée dans les hasards. En vain le lac de Constance espère le retenir dans la molle étreinte de ses eaux dormantes, il ne daigne pas même s'y mêler, ni lui prendre une goutte de son onde qu'il franchit d'un bond superbe. C'est seulement à Bonn que le noble fleuve paraît suspendre sa course pour se reposer un peu de tant de travaux. Il s'éloigne à regret de ce beau pays, témoin des exploits de sa jeunesse, pour descendre toujours plus lentement désormais vers la mer, c'est-à-dire vers la mort, où vont s'engourdir les hommes, les fleuves et les choses. Le dernier trait, et le plus frappant de ce symbole, c'est que le Rhin après tant d'efforts, de bienfaits et de gloire, vient s'engloutir de vieillesse dans les sables de la Hollande, à quelques pas de l'Océan qui aurait dû le recevoir tout entier. C'est ainsi que Napoléon est allé mourir à Sainte-Hélène, au lieu de trouver à Waterloo le seul trépas qui fut digne de son destin ! »

LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 24 JANVIER, 1846.

L'importance des nouvelles attendues par le Steamer du 4 janvier, nous a fait retarder jusqu'à aujourd'hui (Samedi), la publication de notre feuille.

LA MALLE DU 4 JANVIER.

Nous avons attendu en vain, l'arrivée du steamer. Aujourd'hui, samedi, à l'heure où nous terminons l'impression de notre feuille, (4 heures p. m.) la malle n'est pas venue. On commence à croire, que son départ peut avoir été retardé. Ce sera pour notre prochain numéro.

Histoire de la Semaine.

La chronique canadienne, n'offre en ce moment aucun fait remarquable, intéressant ou nouveau, qui puisse détourner l'attention publique des événements si palpitants d'intérêt, qui se passent à l'étranger. Nous sommes, nous pouvons dire, en pleine saison morte.

La politique est dans un calme plat, le vaisseau de l'état est à l'ancre, les voiles pendent *flasquement* le long des mats, l'équipage dispersé sur le pont, prend ses ébats et goute la *far niente* de la vacance parlementaire, on attend les orages et les tempêtes de la session prochaine ; chacun se demande : quand cessera l'intérim, quel sera le nouveau gouverneur ? car tout le monde reconnaît qu'un commandant militaire dans notre Canada comme ailleurs, ne peut être qu'un administrateur provisoire.

La presse, elle aussi, semble se reposer de ses luttes quotidiennes ; fatiguée de ses courses aventureuses, de ses explorations lointaines dans les champs de la responsabilité ministérielle, elle a déposé un instant sa grande épée de combat, son casse-tête et sa hache d'armes, pour assister au tournoi de certain voisin, grand et puissant seigneur de l'Amérique du Nord, qui voulait depuis longtemps nous donner une idée comment on peut se battre à outrance sans tirer l'épée et sans rompre une lance.

C'est bien un grand et magnifique spectacle que la réunion de tous ces fiers champions des idées et des institutions républicaines, autour du poteau de la liberté ; mais à côté des grands de l'homme, on retrouve toujours ses petites et les infirmités de sa nature, et si la position de la législature fédérale des Etats-Unis est d'un côté digne, ferme et indépendante pour des droits qu'elle prétend légitimes, on y voit de

l'autre un genre de discussion et d'éloquence qu'on croyait appartenir seulement aux aborigènes de nos forêts, et des scènes qui rappellent les mœurs si pittoresques des tribus sauvages.

Nous devons dire que ces observations ne peuvent se rapporter qu'aux membres de la chambre des représentants. Car le sénat garde sa dignité pleine et entière, et ne se laisse pas aller à des écarts pareils à ceux qui ont emporté un grand nombre de représentants, armes et bagage, en plein champ de bataille.

Nous avouons notre admiration des américains comme nation, mais en même temps, nous ne pouvons admirer ces matamores des états de l'ouest, ces grossiers enfants des prairies des *log-cabins* et du *hard cider*, qui, comme les Iroquois d'autrefois, viennent au milieu des graves discussions d'une législature en session, vociférer leurs cris de guerre et brandir leur tomahawk. C'est trop vite ; ils feraient mieux de faire comme un ancien et respectable membre d'une législature canadienne, qui se sentant peu les connaissances et les talents d'un homme d'état, savait bien se taire, mais qui en même temps, doué d'une force physique peu commune, quand les discussions devenaient très orageuses, quand on pouvait croire à la possibilité des voies de fait, savait aussi dire à son voisin, en retournant ses manches ; est-ce le temps ?

Aux Etats-Unis, ce n'est pas encore le temps d'être si bruyant ; on ne sait pas comment le lion britannique va prendre la pilule que maître Jonathan lui a présenté dans le message présidentiel ; s'il lui arrivait de pousser un rugissement de rage et de se battre les flancs, ces fameux guerriers de l'ouest pourraient bien se rappeler, mais trop tard de la vérité du proverbe :

« trop parler nuit, »

« trop gratter nuit. »

en attendant le public qui commence à se fatiguer à lire les fastidieux discours qui nous arrivent chaque jour de Washington, commence à croire qu'il faut résister aux démanagements de la langue, comme à celle de la peau. Zénon disait à ses disciples : « Souvenez-vous que la nature nous a donné deux oreilles et une seule bouche, pour nous apprendre qu'il faut plus écouter que parler, car, « qui parle beaucoup, dit beaucoup de sottises. » Des maximes aussi bonnes devraient être inscrites au centre des salles législatives de presque tous les pays. L'expédition des affaires y gagnerait autant que la cause publique, qui paie cher toutes les démonstrations oratoires,

Qui comme tous les discours trop longs,

Sur la fin ne sont pas du tout bons.

Nos dernières dates de Washington vont jusqu'au 15 du courant, la question de l'Oregon était chaque jour délivrée de trois à quatre discours ; dans la chambre des représentants, c'est toujours :

« Mettons flamberge au vent et bravoure en campagne. »

Au sénat les guerroyeurs sont moins écoutés. Comme on s'y attendait M. ALLEN, président du comité des affaires étrangères, a évoqué le bill, rédigé par lui et amendé par le comité, pour l'abrogation du traité d'occupation conjointe. Mais M. ALLEN, au lieu de demander une discussion immédiate, a proposé de ne mettre son bill à l'ordre du jour que pour le 27 janvier. Ce délai n'a pas paru suffisant à M. HAYWOOD qui a demandé qu'il fut prolongé jusqu'au 3 février ; puis est venu M. WESCOTT, qui pour laisser aux sénateurs texiens le temps d'arriver, a fixé la date du 10 février. Cette date a été adoptée, par une majorité de 32 voix contre 18. Dans le premier chiffre, on voit figurer les 24 whigs du sénat, et, avec eux, non-seulement M. CALHOUN et ses collègues démocratiques du Sud, mais aussi M. BEXTON, dont le mystérieux mutisme donne à la fois tant d'anxiétés et tant d'espérances à l'un et à l'autre parti. Le sénateur du Missouri n'a pas laissé éclapper encore un seul mot qui puisse donner le secret de ses intentions, relativement à l'abrogation du traité de 1827 et aux autres mesures tendant à établir la souveraineté des Etats-Unis dans l'Oregon ; seulement, en sa qualité de président des affaires militaires, il a proposé l'organisation des deux régiments de carabiniers demandés par le président, en ayant bien soin, cependant de dépouiller ce bill de tout caractère belliqueux. D'un autre côté, toutes les fois que la question de l'Oregon s'est posée sous une face menaçante, comme dans les résolutions de M. HANNEGAN et dans le bill de M. ALLEN, M. BEXTON a silencieusement donné son vote à l'ajournement.

Se voyant battu sur un point, M. ALLEN, qui est vraiment d'une ardeur belliqueuse admirable, a pris sa revanche deux jours plus tard, en proposant des résolutions qui ne sont rien moins qu'une déclaration de guerre à toutes les puissances de l'Europe. Ces résolutions ont même été mises tout spécialement à l'adresse du cabinet des Tuileries, car elles sont une menaçante riposte au fameux *équilibre des pouvoirs* de M. GIZOT. M. ALLEN, donc, voulait qu'il fut « Résolu que le sénat et la chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique, en congrès assemblés, se faisaient les cieux de la pro-

testation formulée par le message présidentiel contre la prétention qu'ont certaines puissances européennes d'établir un équilibre de pouvoir entre les nations indépendantes de la dite Amérique ; que les Etats-Unis devraient être d'autant plus sensibles à la chose, qu'il y avait commencement d'exécution (M. ALLEN n'a pas osé écrire en toutes lettres le Texas et la Plata) ; qu'en conséquence il était solennellement déclaré au monde civilisé que l'intention irévocable des Etats-Unis était de ne pas permettre aux puissances d'Europe de se mêler de l'organisation sociale et des arrangements politiques des nations indépendantes d'Amérique, de ne pas permettre surtout que le système de gouvernement européen (c'est-à-dire le système monarchique) fut étendu sur le continent américain par de nouvelles colonies ; et que, finalement, si les puissances européennes n'obéissaient pas à cet édit, elles auraient immédiatement affaire aux Etats-Unis.

Dans la discussion soulevée par ces résolutions M. CALHOUN a fait une déclaration de principe très-remarquable : « Personne, dit l'illustre représentant, ne voit avec une plus profonde antipathie que moi, l'intervention des puissances de l'Europe sur ce continent. Mais c'est une grande question de savoir si nous devons prendre le protectorat de tout ce continent, comme le veulent les résolutions proposées. Sommes-nous, pour cela, arrivés à un assez grand degré de maturité ? Sommes-nous prêts, à mettre en œuvre cette politique ?... Il nous faudrait entrer dans une voie toute opposée à celle que nous avons suivie jusqu'ici. Il nous faudrait donner pour base à ces déclarations toutes les ressources militaires du pays... Quant à moi, je crois que c'est une affaire d'avenir, et que nous ne devons exprimer ni approbation ni désapprobation de ce qu'a dit le président à ce sujet. Beaucoup de têtes sages ont révoqué en doute la convenance de la simple déclaration de principes que fit, le premier, M. MONROE. J'étais jeune alors, mais, depuis, j'ai su que nos négociateurs à l'étranger s'étaient plaints du mauvais effet qu'elle avait produit sur nos relations avec les puissances étrangères..... Nous sommes à la veille de grands événements qui exigent des réflexions de la plus profonde solennité. Nous sommes arrivés à l'embranchement de deux routes : l'une va à droite, l'autre à gauche, et les destinées de ce pays et de ce continent dépendent, en grande partie, de celle que nous prendrons dans cette session. » M. CALHOUN a conclu en repoussant la prise en considération des résolutions de M. ALLEN.

Après une courte discussion entre quelques membres, les résolutions de M. ALLEN ont été repoussées par un vote de 23 contre 23.

On a été étonné de la puissance numérique de la minorité de cette mesure et surtout d'y trouver les noms du général Cass et de M. BEXTON. Du reste les partisans de la paix ont vu avec raison dans ce vote un nouveau symptôme des tendances pacifiques auxquelles se laisse aller la majorité si sénatoriale entraînée par M. Calhoun ; n'ont ils pas parfaitement raison de ne pas vouloir que l'on jette, entre le message présidentiel et la riposte du gouvernement anglais, des discussions qui manquent de bases, d'éléments et dont les résultats peuvent être diamétralement opposés à ceux qu'exigeront l'honneur et les intérêts du pays, par suite de l'attitude que va prendre l'Angleterre ?

Jeudi soir, un exprès arrivé de New-York par la Ligne ROTCH, nous a apporté les nouvelles les plus importantes de l'Angleterre.

Le New-York Herald du 19, contient l'arrivée du vaisseau LIBERTY, parti de Liverpool le 13 décembre ; comme toujours, le Herald était en possession avant tous les autres journaux des nouvelles apportées par le LIBERTY, qui fut abordé à 150 milles en mer par un croiseur du journal de M. Bennet. Sans les efforts et l'activité de la presse américaine, nous ne serions pas en possession aujourd'hui de ces importants changements survenus en Angleterre.

Trois jours avant le départ du LIBERTY, tous les membres de l'administration Robert Peel, ont offert à S. M. leur résignation qui fut gracieusement acceptée par la souveraine. Ce qui a conduit le président du conseil à cet ultimatum, dans un temps où les plus graves questions de la politique reclamaient toutes les énergies des hommes d'état, c'est le refus formel du duc de Wellington de consentir au rappel des lois sur les céréales que Sir Robert Peel voulait proposer au parlement.

Cette résignation subite d'un ministère, qui était loin de donner des signes de décrépitude, qui au contraire, jusqu'à ces derniers temps, avait une force d'action puissante, et comptait ses majorités par centaines, a pris le monde par surprise ; la nouvelle s'en est répandue d'un bout à l'autre du royaume, avec la rapidité de l'éclair, et a jeté les esprits dans la plus grande inquiétude.

Ce que nous voyons, nous, de plus remarquable, dans le retraité des ex-ministres, c'est ce grand respect pour l'opinion publique qui les fait abandonner leur poste, du moment qu'il croyent ne pou-

voir plus remplir les vœux de la nation, quand même ils ont l'espoir de commander une majorité parlementaire, qui n'est bien souvent que nominale. Quelle différence entre les choses en Angleterre, et nos majorités de deux ou trois dans les Colonies! Combien de pareils événements nous font voir la puissance de l'opinion, dans un gouvernement vraiment constitutionnel, quand elle est bien dirigée, et qu'elle à un corps, une âme c'est-à-dire qu'elle a de la vitalité, qu'elle se meut, qu'elle s'agit et qu'elle parle.

Là-bas le peuple est toujours respecté par le pouvoir; s'il y a une lutte, les partis combattent à armes égales; ce n'est pas le cas en Canada. Ici le pouvoir s'empara de la place à l'improviste et par un coup de main, il se bat avec l'intrigue, les déceptions, la ruse, et s'il peut se tenir un souffle de vie par des moyens quelconques, s'il lui reste une voix prépondérante pour tenir le peuple en laisse, et nullifier les efforts de sa politique, il reste inamovible, jusqu'à ce qu'un bon jour, les exigences de l'époque le terrassent et terminent son agonie par une mort violente.

Aussitôt que la résignation du ministère eut été acceptée, un message fut envoyé à lord John Russell, à qui fut confié le soin de compléter les arrangements d'un nouveau ministère.

On ne savait pas au départ du vaisseau, quelle serait la composition du nouveau cabinet mais on avait déjà publié quelques listes qui comprennent bien la plupart des futurs ministres.

Quelques journaux cependant ont remarqué l'absence sur ces listes de quelques noms populaires et entr'autres de M. Macaulay.

Le Message du Président n'étant pas arrivé, comme vous pouvez le croire, quand la Liberty a fait voile; ainsi les journaux s'occupaient peu de l'affaire de l'Orégon.

Si lord John Russell et lord Palmerston forment le ministère, comment se terminera cette difficulté intentionnelle est impossible à dire. Les américains ne gagneront rien au changement, dans tous les cas; car il faut se rappeler, que lord John Russell et son parti forment ce qu'on appelle en Angleterre le *war party*; qu'ils se glorifient de la position ferme et énergique qu'ils ont prise autrefois dans les affaires de la Chine, et de la Syrie, position qui a valu à l'Angleterre, de beaux titres de gloire. Il n'est pas probable qu'on obtiendra un second traité Ashburton, de lord Grey, ou de quelque autre que les whigs placeront au bureau colonial.

La presse anglaise est remplie de réflexions et de conjectures, sur un événement si inattendu. On a remarqué dans les procédés des derniers jours de l'ex-ministère une circonstance très significative de l'antagonisme ministériel entre sir Robert Peel et Wellington; ce dernier n'a pas assisté dit le Sun, à l'Assemblée du cabinet, dans laquelle on a décidé d'offrir à S. M. la résignation ministérielle. Le Duc était résolu à laisser le cabinet faire sans lui.

Les ministres siégèrent une heure, et pendant cette heure, se décidèrent à résigner leurs portefeuilles. Quoique le duc ne possédât pas de portefeuille directement, il avait une partie de la responsabilité ministérielle, et encore ne faut-il pas oublier, que comme membre du parlement, il avait plus de pouvoir négatif peut-être, que Sir Robert Peel lui-même; car il avait dans sa main la majorité de la chambre des Lords. Sir Robert Peel a eu parfaitement raison de résigner, puisqu'il ne pouvait plus compter sur l'appui d'un collègue qui pouvait être un adversaire si redoutable.

Le London Sun du 11 dit: Hier matin une majorité du cabinet de S. M., se composant du duc de Wellington, du duc de Buccleugh, sir Robert Peel, sir James Graham, le comte d'Aberdeen, lord STANLEY, M. Goulburn, le comte de Lincoln et M. Sidney Herbert, neuf ministres sur douze dont le cabinet est composé, se sont rendus à l'île de Wight, où la cour se tenait, et ils ont donné leur résignation "qui a été gracieusement acceptée par Sa Majesté."

Cette résignation se pen attendue à mis fin au ministère tory; et au moment où il était question de rappeler la loi sur les céréales, et d'ouvrir les ports anglais aux grains étrangers.

Le Parlement est prorogé au 30 décembre. Le London Post du 12 dit que Sa Majesté a chargé lord John Russell de former un nouveau cabinet. Le noble lord a obtenu hier une audience de Sa Majesté, à sa résidence actuelle à l'île de Wight.

Voici la liste du nouveau cabinet, d'après ce journal: Premier lord de la Trésorerie.—Lord John Russell, Lord Chancelier.—Lord Cottonham, Secrétaire des Affaires Etrangères.—Comte de Clarendon, Secrétaire des Colonies.—Viconte Palmerston, Secrétaire du Département de l'Intérieur.—Marquis de Normandy, Chancelier de l'Echiquier.—M. Baring, Président du Conseil.—Marquis de Lansdowne, Président du Bureau du commerce.—M. Labouchère, Vice-Président.—M. Shell, Premier Lord de l'Amirauté.—Comte de Minto, Lord Lieutenant d'Irlande.—Comte Fortescue, Premier Commissaire des Bois et Forêts.—Comte de Bosclogh, Ambassadeur à Paris.—Lord Deauval.

Ambassadeur à St. Petersburg.—Marquis de Clairborne.

Voici maintenant d'après le Liverpool Mercury du 12. les noms des ministres qui composeraient le nouveau cabinet. Cette dernière liste est la plus probable. [Nous y ajoutons quelques explications.]

Lord John Russell, Premier Lord de la Trésorerie, Lord Cottonham, Lord Chancelier.

Lord Palmerston, Secrétaire aux Affaires Etrangères; ce noble Lord a tenu ce portefeuille depuis plus de 20 ans, tant sous les Whigs que sous les Tories.

Lord Morpeth, au Département de l'Intérieur, situation qu'il remplissait dans l'ancien ministère Whig.

Lord Grey, ci-devant Lord Howick, Secrétaire des Colonies.

M. Charles Buller, principal Secrétaire de Lord Durham, lors de sa mission en Canada, sera le Sous-Secrétaire du Bureau Colonial.

M. Baring, sera le Chancelier de l'Echiquier.

M. Labouchère, Président du Bureau du Commerce.

M. Shell, célèbre orateur irlandais, vice-président du Bureau du Commerce.

Enfin il est question de plusieurs autres nominations qui ne nous paraissent pas aussi probables que celles que nous donnons ci-dessus.

Il est d'usage quand il se forme un nouveau ministère, de nommer immédiatement des Ambassadeurs de leur politique aux principaux cabinets de l'étranger.

Il est plus que probable (en conséquence de ce remaniement du ministère anglais,) que le successeur de lord Metcalfe, ne viendra qu'au printemps."

Marché de Londres 12 déc.

Durant la dernière semaine les transactions ont été entièrement paralysées en conséquence des nouvelles qui ont été mises en circulation sur le rappel de la loi sur les céréales et sur la résignation du ministère. Aucun acheteur ne se présentait et les grains étaient sans valeur.

Le même calme régnait sur le marché de Liverpool; 8000 barils de fleur des Etats-Unis avaient été mis à l'encan par lots, et les enchères les plus hautes n'étaient que de 28s. 9d. et à 30s. Elle fut retirée.

Nous avons assisté à l'intéressante lecture donnée par M. Parent, aux salles de l'Institut Canadien, jeudi soir, le 22 du courant; il y avait une grande réunion de citoyens, mais pour entendre un pareil sujet, traité d'une façon aussi habile, il y aurait dû y avoir une foule plus grande encore. Nous publierons cette lecture la semaine prochaine; nos compatriotes pourront juger par eux-mêmes de la valeur des pensées, de la grandeur des vues de l'auteur, et les apprécier comme nous l'avons fait nous mêmes. L'industrie est notre ancre de salut; c'est elle, avec l'éducation et la religion qui doit sauver les restes de la nationalité Canadienne-Française, les fortifier, les faire grandir, et nous conserver le précieux héritage de nos pères.

La 4e livraison de la Revue de Législation et de Jurisprudence, paraîtra dans le cours de la semaine prochaine.

Nous accusons réception, à l'instant même, du premier chapitre d'une œuvre canadienne, qui doit paraître dans l'Album Littéraire et Musical, ayant pour titre "CHARLES GUÉRYN. Nous remercions l'auteur de sa ponctualité. Nous suivrons en tout ses instructions il recevra de nous sous un court délai, une réponse à ses questions, etc.

Les auteurs qui nous adressent en gardant l'anonymat, devraient se rappeler, qu'on peut garder l'anonymat vis-à-vis du public, mais jamais vis-à-vis du rédacteur-en-chef d'un journal, qui doit tout savoir et beaucoup d'autres choses encore.

Nous accusons la réception d'un petit pamphlet intitulé, "Court traité sur l'art épistolaire," par un Canadien, imprimé et publié par M. Cinq-Mars. Comme le contenu de cet ouvrage est généralement ignoré de la classe moyenne et qu'il est destiné à être mis entre les mains des élèves dans les écoles élémentaires, nous félicitons l'auteur de cette idée vraiment utile, et nous souhaitons que son œuvre soit appréciée comme celle d'un ami de son pays.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE.—On verra avec plaisir que les lectures vont commencer à cette institution. Tout ce qui se rattache à l'instruction doit être vu avec satisfaction. Le Dr. Holmes donnera samedi prochain, une lecture sur la minéralogie, cette science, qui avant l'arrivée de M. Logan, le savant minéralogiste, était presque ignorée dans ce pays. Nous invitons nos compatriotes à profiter des leçons qui seront données dans ces lectures.—Minerve.

POSTSCRIPT.

Quatre heures et demi P. M. Nous arrêtons la presse pour annoncer à nos lecteurs l'arrivée en cette ville de l'express de Portland, apportant la nouvelle de l'arrivée du steamer du 4 janvier. La maille ne sera rendu que ce soir à sept heures P. M.

On dit que Sir Robert Peel est rentré au pouvoir, avec tous ses collègues, mais que M. Gladstone a remplacé lord Stanley comme ministre des Colonies!

Lord Chs. Metcalfe est arrivé en Angleterre sain et sauf. Son successeur n'est pas connu.

La presse anglaise a bien vu le message du Président Polk, et la question de l'Orégon. On ne croit pas à la guerre.

MARIE.

A Ogdenburg, (état de New-Y) le 4 du courant, M. Hospice Mareau, veuf, à Dlle Mathilda Newcomb, seconde fille du Dr. Newcomb, ci-devant exilé à Vandicman's Land.



SOCIÉTÉ DE NAVIGATION

DU

RICHÉLIEU.

AVIS.

LES Actionnaires dans cette Institution sont requis de PAYER, le 7 FEVRIER prochain leur TROISIÈME ET DERNIER INSTALMENT sur leur Souscription.

Par ordre,

J. F. SINCENNES, Sectr. Trés.

Montréal, 23 janvier 1846.

A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un COURT TRAITE SUR L'ART EPISTOLAIRE "révisé par un Canadien, et arrangé de manière à être adopté à l'usage des Ecoles élémentaires. S'adresser à sa demeure, rue St. Amable, Bureau de l'Aurore des Canadas. Dans un prochain avertissement, de plus amples détails seront donnés.

Prix 20 sous par copie. A la douzaine, 7s. 6d.

F. CING-MARS.

Montréal, 23 janvier 1846.

LECTURES SCIENTIFIQUES.

Société d'Histoire Naturelle.

UN cours de Lectures sur des sujets scientifiques sera suivi durant l'hiver dans la Chambre de Lecture de la Société d'Histoire Naturelle, par des membres de la Société. Les Cours seront gratuits tant pour les membres de la société que pour leur famille et le public.

Le Cours commencera par une Lecture sur la Minéralogie, par le Dr. HOLMES, SAMEDI, le 21 du courant, à 7 heures, et se continuera toutes les semaines. Montréal, 23 janvier 1846.

COMMANDES

POUR LA

FRANCE.

LES soussignés expédieront de nouveau par le Steamer du 1er. Fevrier des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musique, Instruments de Chirurgie ou de toutes autres marchandises françaises sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE, & C^{ie}.

Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderober de l'Assemblée Législative,
Montréal, 22 Décembre 1845.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultant, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.
Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,
J. G. BARTHE,
Sec. Com. sur les Pertes.
A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre.
Montréal, 5 Janvier 1846.

Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

AVIS.—Pour être vendu, par Enean Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIÈME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi :

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excédant pas trois cent cinquante acres,) qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Elicane et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECONDE jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU,
C. T. C.

La Gazette du Canada est prié de publier cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le préronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi Gies de l'insérer.
Montréal, 5 Janvier 1846.

A VENDRE A CE BUREAU

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié.—
Prix 10s. AUSSI.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s.-6d.

AVIS.

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Épiceries et de Marchandises Sèches ; il espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles auront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES,
81, Front Street.

New-York, 6 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjudant Général de Milice, }
Montréal, 6 Janvier, 1846. }

ORDRE GENERALE,

SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre,

A. GUGY,
Col. et Adjt. Gen.

ALMANACH DES AFFAIRES.

J. P. PLAMONDON, Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorchester.—16 jr.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig. Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, Gér.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE, No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue St. Laurent.

J. M. LAMOTHE, Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

J. C. A. POITRAS, Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

W. B. LINDSAY, Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. — Rue St. Vincent.

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

C. C. SPENARD, Notaire, Bureau chez des Rues St. Paul et St. Vincent.

LA BANQUE DU PEUPLE
AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIÈME INSTALEMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs,

B. H. LEMOINE,
Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, }
Montréal, 12 Janvier 1846. } usi.

BEAUDRY & FRERE,
No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux :

- Couvertures de Laine, grandeur assorties
- Flanelles de toutes les couleurs
- Draps à Manteaux, de diverses couleurs
- do de Castor, do do
- Bon choix d'étoffe à Pantalon
- Plusieurs cents pièces Coton Blanc Américain.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

AVIS AUX AUBERGISTES

Dans la Cité et

BANLIEU DE MONTREAL.

Bureau de la Paix,

Montréal, 2 Janvier 1846.

AVIS est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Viet. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIÈME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGE dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquelles tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences devront être déposés à ce Bureau avant le dit 20 courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DELLE,
Greffier de la Paix.

ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

TENU PAR

M. L. P. BOIVIN,

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,

en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment éminent de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaînes en or françaises et anglaises.
Tabatières d'argent, de dames et messieurs.
Pendant d'oreilles.

Épingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc.
Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, forment la plus élégante garniture de corniche.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorées ; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, montés en argent et en fer ; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutés avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

La lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délivrée devant L'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.— sur "l'Éducation Élémentaire dans la Bas-Canada ; ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être."
Prix de la Brochure, 15 sous.

AVIS.

N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les États-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.
S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne.
Montréal, 15 novembre, 1845.

Conditions

ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

La REVUE CANADIENNE paraît les MARDI et VENDREDI matin. Chaque No. contient huit pages de matière formant seize pages par semaine : deux volumes par an.

A part du journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, L'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.— et au moins quatre pages de musique par mois.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul - - - - - £1 0 0

Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul - - - - - 1 0 0

Aux deux publications réunies - - - - - 1 10 0

Comme on peut le voir on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux ; ces personnes auront pour DIX CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement de deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement à PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

La grande circulation de la REVUE CANADIENNE, en fait un excellent centre de publicité, pour le commerce et toutes les branches d'Industrie.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, Première Insertion.....2s.6d.
Dix lignes et au-dessous, Première Insertion.....3s.4d.
Au-dessus, par lignes..... 4s.

Toute insertion subséquente, le quart du prix.
On compose pour les annonces considérables et permanentes.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en Chef et Propriétaire.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.